

LA MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*LARUS MELANOCEPHALUS*) EN BRETAGNE

par Alain Thomas & Pierre Yésou

Jusqu'à une date très récente, la Mouette mélanocéphale *L. melanocephalus* était considérée comme accidentelle en Bretagne, bien que notée presque chaque année depuis la création d'At. Vdm en 1967. Plusieurs dizaines d'observations se sont accumulées depuis décembre 1978, permettant l'hypothèse d'une évolution du statut de l'espèce dans notre région.

LES OBSERVATIONS

Statut initial

Avant la création de notre centrale, il ne semble y avoir eu que deux contacts avec l'espèce en Bretagne: 1 fin novembre 1949 quelques niles à l'ouest de Belle-Ile, et 1 le 17 septembre 1953 à St Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique) (Mayaud 1954 et 1955).

De 1968 à l'automne 1978, ont été recueillies 19 observations concernant toutes des individus isolés, à l'exception de la plus récente: 2 immatures ensemble le 2 juillet 1978 à Goulven (Nord-Finistère). L'âge de 14 oiseaux a été précisé: 6 adultes et 8 immatures. Deux caractéristiques se dégagent de ces données:

- une distribution exclusivement littorale touchant les cinq départements bretons.

- un net maximum en juillet; 4 adultes sur 6 sont signalés en juillet-août.

De décembre 1978 à avril 1980

L'importante série de données recueillies depuis décembre 1978 contraste fortement avec la rareté des observations antérieures. L'ensemble des données de cette période parvenues à notre connaissance figure dans le tableau N° 1, les figures 3 et 2 illustrant respectivement la distribution géographique et la répartition mensuelle des observations.

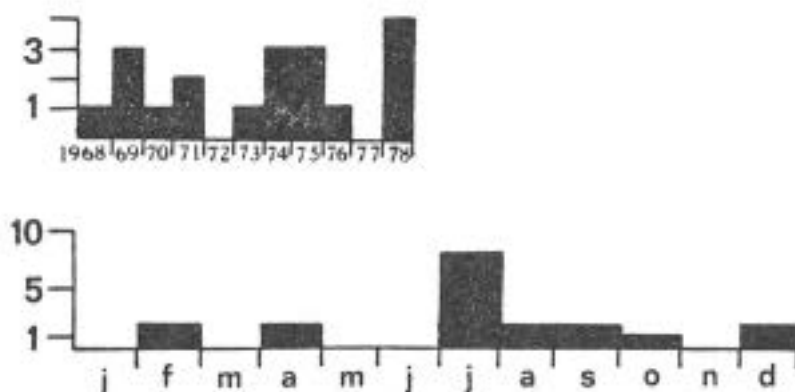


Figure 1 : La Mouette mélanocéphale en Bretagne .- Nombre d'individus par an de 1968 à 1978 (a) et nombre d'individus par mois (données cumulées pour la période 1968-1978) (b).



Figure 2 : La Mouette mélanocéphale en Bretagne .- Nombre minimum d'individus par mois (données cumulées pour la période janvier 1979-avril 1980). La coupure dans le graphique correspond à l'interruption des recherches systématiques de l'espèce en baie d'Audierne et à Douarnenez.

Milieux fréquentés

En période hivernale, un faible nombre d'oiseaux peuvent se nourrir sur des décharges ou en terrain agricole jusqu'à quelques kilomètres dans l'intérieur des terres. Toutes les autres données proviennent du littoral où la Mouette mélanocéphale semble affectionner les grandes baies à vaste estran sableux ou sablo-vaseux (baies de St-Brieuc, de Goulven, de Douarnenez...) et aussi les milieux lagunaires (baie d'Audierne)! Isenmann (1975) a montré que la Mouette mélanocéphale exploite un éventail assez large de milieux (lagunes, espaces agricoles, mer) en période de reproduction, mais que son habitat d'alimentation se rétrécit considérablement sur les lieux d'hivernage : la mer joue alors un rôle important, voire exclusif. Nos observations vont dans le même sens.

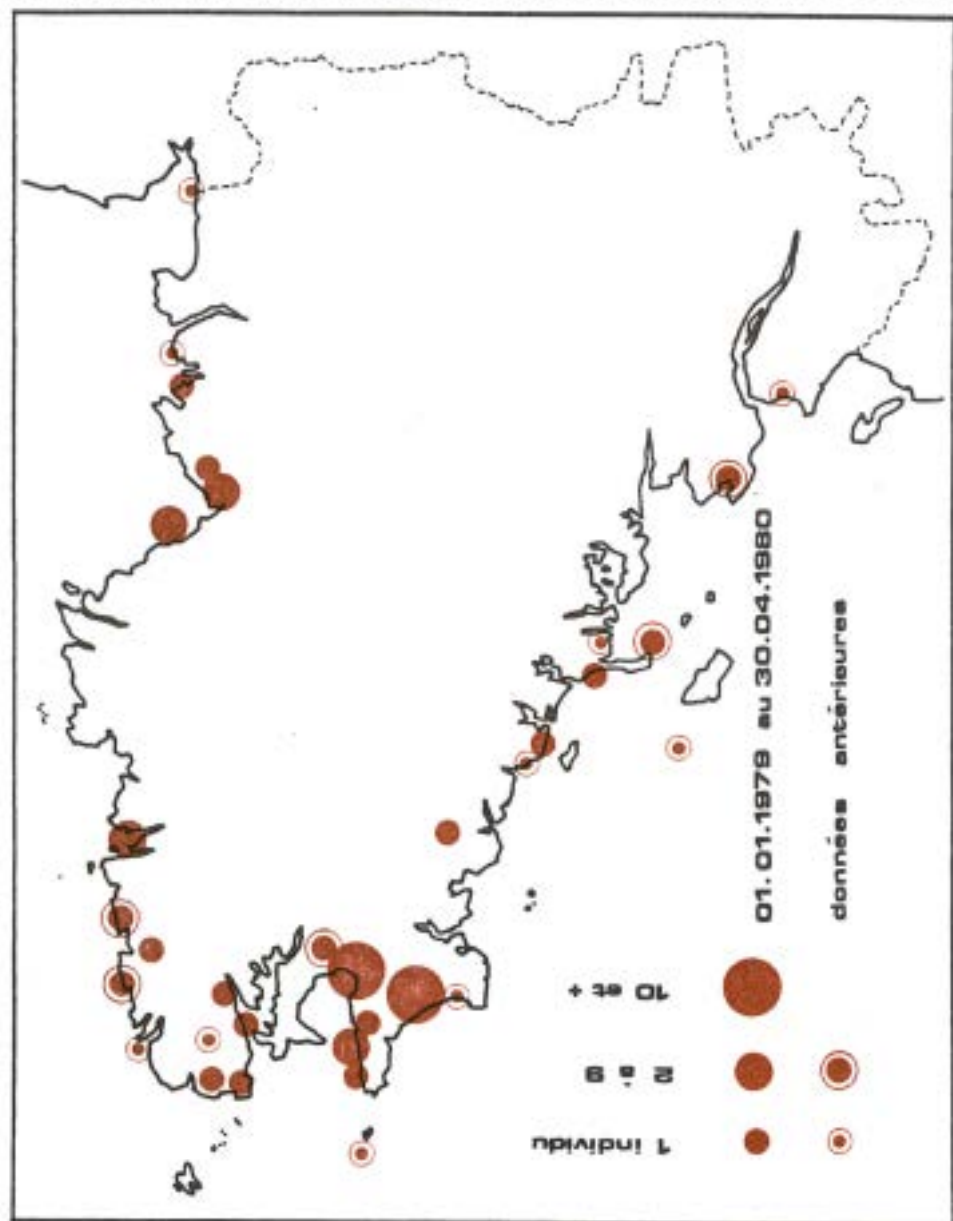
Les étangs saumâtres et la palud dunaire de la baie d'Audierne ne sont fréquentés qu'en période migratoire : les oiseaux s'alimentent alors directement sur les étangs ou capturent des insectes au vol aux alentours de ceux-ci, du moins au printemps. Ils peuvent aussi se nourrir sur la plage. La mer est par contre utilisée toute l'année et devient l'habitat préférentiel en hiver : la fréquentation des décharges et des prairies ou champs labourés est alors marginale (respectivement moins de 1% et 6% du total des individus observés). En baie de Douarnenez, les mouettes mélanocéphales se nourrissent pour partie sur les plages, mais l'essentiel de l'activité alimentaire s'exerce en mer, tant aux abords du port qu'au large. Nous ne les avons jamais vu suivre de chalutiers, mais avons noté une importante dispersion des oiseaux en pêche, les mouvements paraissant réguliers entre le fond de la baie et les approches de la pointe du Raz.

Observations dans des colonies de laridés

Dans les régions où elles estivent, les mouettes mélanocéphales fréquentent plus ou moins régulièrement certaines colonies de Laridae (ce qui est parfois le prélude à une nidification ultérieure). Il s'agit généralement de colonies de mouettes rieuses *Larus ridibundus* et de goélands cendrés *Larus canus* (Milbled com. pers). Ce phénomène a été noté ces deux derniers printemps en Bretagne. Un oiseau de première année est posé au sein de la colonie mixte de goélands bruns *Larus fuscus*, marins *Larus marinus* et argentés *Larus argentatus* de Rohellan/Erdeven (Morbihan) le 19 avril 1979. Un individu de même âge fréquente régulièrement une des colonies de mouettes tridactyles *Rissa tridactyla* de la réserve M.H. Julien/Goulien (Sud-Finistère) du 7 au 10 avril 1979, puis épisodiquement jusqu'au 15 avril. Une colonie de mouettes tridactyles ne ressemble guère à une colonie de mouettes rieuses, et il est pour le moins surprenant d'observer une mouette mélanocéphale stationnant assidûment sur une étroite corniche de falaise. De telles observations se sont renouvelées en 1980 à Goulien : un oiseau de première année le 7 et un subadulte le 23 avril.

Figure 3

La Mouette mélanocéphale en Bretagne : distribution géographique des données



DISCUSSION

Réalité du phénomène

→ On assiste depuis quelque vingt ans à une très nette augmentation des effectifs de mouettes mélanocéphales en Mer Noire, patrie de l'espèce. La population est passée de 37 600 couples en 1946 et 1956 à 170 000 couples ces dernières années. Simultanément l'aire de reproduction s'est étendue vers l'ouest et le nord-ouest, des cas de nidification étant constatés en Italie, en Camargue, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, dans le sud-est de la Grande-Bretagne et le nord de la France. Cet accroissement des effectifs nicheurs s'est accompagné d'une nette augmentation des observations en plusieurs points des côtes britanniques et françaises de la Manche (pour plus amples détails, on se reportera utilement au travail de Milbled & Apchain 1978).

On est naturellement amené à penser que l'afflux récent d'observations en Bretagne s'inscrit dans le cadre de cette évolution générale. Cependant le caractère brutal du phénomène étonne. Aussi faut-il préciser que jusqu'en 1978 la plupart des contacts avec l'espèce ont été le fruit du hasard. A l'inverse près de 80% des données obtenues depuis sont le résultat de recherches entreprises en quelques secteurs, recherches sans lesquelles l'augmentation n'aurait pas été ressentie avec la même acuité.

Cela signifie que cette évolution a pu débuter avant que nos observations la mettent en évidence. Elle n'en est cependant pas moins réelle: de nombreuses données récentes concernent des groupes parfois importants alors que, précédemment, seuls des isolés étaient signalés. De même, l'estivage en baie de Douarnenez est certainement un fait nouveau: l'espèce n'y avait jamais été notée avant la fin du mois d'août malgré une observation systématique des Laridae en ce site par P. et J.P. Le Mao, chaque été depuis 1973.

La Mouette mélanocéphale hiverne surtout en Méditerranée, mais une faible part de la population nichant dans le sud-est de l'Europe migre par la vallée du Dniepr et la Pologne pour gagner la mer Baltique, puis longerait les côtes de la Mer du Nord et rejoindrait ensuite le Golfe de Gascogne, zone secondaire d'hivernage pour l'espèce. Cette hypothèse, avancée par Mayaud (1954) et confortée par les données du baguage (Tekke 1976), est reprise et détaillée par Milbled et Apchain (1978) qui écrivent: "Nous manquons de données pour affirmer leur passage régulier en Normandie et en Bretagne. Connaissant le zèle et la compétence des observateurs normands et bretons, nous nous demandons si les Mouettes mélanocéphales ne courent pas par l'intérieur des terres pour rejoindre l'estuaire de la Loire, ce qui rendrait compte du très faible nombre d'observations publiées pour ces deux régions."

Cette hypothèse ne satisfait pas nos collègues de la région d'Angers où l'espèce reste de rencontre tout à fait accidentelle (Beau-doin et Cormier, com. pers.), et l'on ne dispose par ailleurs d'aucune

donnée qui puisse confirmer une hypothétique traversée au-dessus des terres. Il paraît plus logique de penser que les mouettes mélanocéphales ont régulièrement transité par les côtes de Bretagne dès avant le récent afflux d'observations. Le faible nombre de données antérieures pourrait s'expliquer de diverses manières, mais la plus plausible nous paraît liée à la faiblesse du passage à cette époque et à un évident manque d'intérêt des observateurs bretons pour les Laridae de taille moyenne (essentiellement *Larus ridibundus* et *Larus canus*) considérés comme banals ; dans de telles conditions, les quelques mouettes mélanocéphales qui transitaient probablement sur nos côtes pouvaient fort bien passer inaperçues. Le récent accroissement du nombre d'observations est selon toute vraisemblance provoqué par l'essor démographique que connaît actuellement l'espèce en Europe. Mais la "découverte" de la Mouette mélanocéphale par les ornithologues bretons - provoquée à la fois par l'abondance accrue de cet oiseau dans notre pays et par une incontestable amélioration de la qualité et de la quantité d'observation - a sans aucun doute entraîné un surcroît d'intérêt et d'attention pour les Laridae jusqu'alors largement négligés ; l'image que nous nous faisons de l'évolution du statut de la Mouette mélanocéphale ne peut que s'en trouver déformée : la brutalité du phénomène telle qu'elle ressort des faits énumérés plus haut doit, à coup sûr, être sensiblement atténuée.

Dates de passage

Les renseignements accumulés en une année d'observation depuis le printemps 1979 permettent déjà diverses constatations ayant trait aux passages. Les mouvements ont été observés à des dates différentes selon l'âge des oiseaux. Au printemps, les adultes et subadultes ont été surtout notés en mars et début avril, ne stationnant guère. Les oiseaux de première année sont apparus plus tard, dans le courant du mois d'avril, leur passage se prolongeant au moins jusqu'à fin mai ; certains se sont arrêtés plusieurs semaines sur nos côtes. De même, en été, adultes et subadultes sont arrivés les premiers - dès le début d'août - et sont restés largement majoritaires jusqu'à la mi-septembre au moins. Notons qu'aucun jeune de l'année n'a été noté avant la mi-septembre 1979, date à partir de laquelle les recherches ont été malheureusement interrompues pendant deux mois. Ce décalage dans le passage des différentes classes d'âge, tout comme les dates de passage elles-mêmes, correspondent tout à fait à ce qui est observé en Angleterre (Hume 1976) et dans le nord de la France (Milbied & Apechain 1978).

Il est intéressant de noter que l'estivage en baie de Douarnenez, fait nouveau comme nous l'avons déjà souligné, n'a pas été un phénomène isolé : le mois de juillet 1979 a fourni une "avalanche" de données sur la côte sud de l'Angleterre, certains oiseaux étant encore présents en août alors que plusieurs observations étaient réalisées dans le sud et l'est de l'Irlande (Allsopp & Madge 1979) où l'espèce était auparavant d'apparition rarissime (Sharrock 1974).

CONCLUSION

L'accroissement, mis en évidence depuis l'hiver 1978-1979, du nombre de nouettes mélanocéphales transitant et stationnant en Bretagne est un fait incontestable. De décembre 1977 à avril 1979, des oiseaux ont pu être observés tout au long de l'année, l'hivernage et l'estivage demeurant faibles. Par contre, les passages se sont nettement dessinés, tant au printemps qu'à l'automne et selon des caractéristiques identiques à celles observées dans des régions voisines. Ce double passage appuie l'hypothèse selon laquelle au moins une partie des oiseaux qui à l'automne rejoignent la Baltique depuis la Mer Noire, gagneraient ensuite le Golfe de Gascogne via les côtes de la Mer du Nord et de la Manche, et effectueraient le trajet inverse au printemps. Rappelons à ce sujet que trois oiseaux bagués poussins sur l'île d'Orlov, principale colonie de l'espèce en Mer Noire, ont été retrouvés en Bretagne. Il s'agit des deux individus cités par Mayaud, et d'un juvénile bagué le 5 juillet 1968 à Orlov et repris en février 1969 à Tharon (Loire-Atlantique) (fichier C.R.B.P.O.).

Cet accroissement des stationnements de nouettes mélanocéphales sur notre littoral peut être sans lendemain, mais il peut aussi marquer le début d'un véritable changement du statut de cet oiseau en Bretagne ; une telle évolution serait logique au vu de la dynamique actuelle de l'espèce en Europe.

Cependant, le bilan que nous dressons ici est certainement bien incomplet. Il faut rappeler que les trois quarts des observations ont été réalisées par seulement quatre observateurs opérant essentiellement en Cornouaille. Bien que des prospections négatives aient été effectuées ailleurs, nous ne pouvons nous empêcher de penser que la présence de l'espèce sur le reste du littoral breton a été sous-estimée : les données obtenues plus ou moins occasionnellement, çà et là, en période migratoire vont dans le sens de cette hypothèse.

REMERCIEMENTS

J.P. Annezo, B. Bargain, P. Bechet, J.P. Cuillandre, David, D. Floté, Y. Guerneur, E. de Kergariou, J.P. et P. le Mao et G. Lorcy ont bien voulu nous faire part de leurs observations. T. Milbled nous a fait profiter de ses connaissances sur l'espèce. Enfin la rédaction de cet article a largement profité des commentaires et critiques de P. Isenmann, et surtout Y. Guerneur et J.Y. Monnat. Que toutes ces personnes trouvent ici l'expression de nos remerciements.

REFERENCES

- Allsopp K. & S.C. Madge 1979.- Recent reports. *British Birds* 72, 492-494, 558-561.
- Hume R.A. 1976.- The pattern of Mediterranean Gull records at Blackpill, West Glamorgan. *British Birds* 69, 503-505.
- Isermann P. 1975.- Contribution à l'étude de la biologie de reproduction et de l'écologie de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*. *Nos oiseaux* 33, 66-73.
- Mayaud N. 1954.- Sur les migrations et l'hivernage de *Larus melanocephalus*. *Alauda* 22, 225-245.
- Mayaud N. 1956.- Nouvelles données sur *Larus melanocephalus*. *Alauda* 24, 123-131.
- Milbied T. & C. Apchain 1978.- Nidification et migrations de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* sur le littoral du Nord de la France. *Alauda* 46, 235-256.
- Sharrock J.T.R. 1974.- Scarce Migrant Birds in Britain and Ireland. *Poyser, Berkhamsted*.
- Tekke M.J. 1976.- Ringed Mediterranean Gulls *Larus melanocephalus* from the Black Sea area, recovered in the Netherlands. *LIMOSA* 49, 217. (en néerlandais, résumé anglais).

Alain Thomas
Maison de la réserve
29113 GOULIEN

Pierre Yéou
4, rue Henri Servain
33000 SAINT BRIEUC

TABLEAU 1

date	lieu-dit/commune	dept.	total	1 ^{re} année	2 ^e année	im. sans précis.	ad.
08.12.78	Picmeur	29S	1	1			
06.01.79	Bohars	29N	1			1	
16.01.79	Plovan	29S	1	1			
22.01.79	Rosporden	-	1			1	
27.01.79	Guidel	56	1				1
début 79	Brest (décharge)	29N	1	1			
début 79	Landivisiau (décharge)	-	1	1			
10.02.79	Goulien (prairie)	29S	1	1			
début 02.79	Yffiniac	22	1				1
28.02.79	Douarnenez (port)	29S	1	1			
14.03.79	Douarnenez	-	1	1			
31.03.79	Plovan	-	1	1			
07-15.04.79	Goulien (falaise)	-	1	1			
13.04.79	Plovan (plage)	-	14	8	8		
13.04.79	Tréogat	-	4-5	4-5			
15-16.04.79	Plovan	-	30	30			
19.04.79	Rohellan/Erdeven	56	1	1			
21.04.79	Yffiniac	22	2	2			
27.04.79	Morieux	-	1	1			
04.05.79	Plovan	29S	10	10			
05.05.79	Goulien (en mer)	-	1				
24.05.79	baie de La Fresnaye	22	1	1			
16.06.79	Douarnenez	29S	8	4	1		
23.06.79	Douarnenez	-	14	14			
30.06.79	Douarnenez	-	2	1	1		
08.07.79	Douarnenez	-	10	10			
08.07.79	Plovan	-	1	1			
11.07.79	Douarnenez	-	4	4			
15.07.79	Douarnenez	-	4	4			
17.07.79	Douarnenez	-	2	2			
22.07.79	Douarnenez	-	3	3			
31.07.79	Douarnenez	-	3	3			
01.08.79	Douarnenez	-	1		1		
02.08.79	Douarnenez	-	1		1		
10.08.79	Douarnenez	-	5	4			1
13.08.79	Douarnenez	-	1	1			
15.08.79	Douarnenez	-	3	2	1		
ad. 16.08.79	Yffiniac	22	1		1		
17.08.79	Plovan	29S	1		1		
19.08.79	Goulien (en mer)	-	1				1
juillet-août 79	Goulien et Clédén	-	2x1	2			
20.08.79	Plovan	-	11				1
23.08.79	Plovan	-	1		1		
26.08.79	Douarnenez	-	1		1		
01.09.79	Plovan	-	5		1		1
05.09.79	Yffiniac	22	1		1		
06.09.79	Plovan	29S	1				1
26.09.79	Douarnenez	-	3		2		1
07.09.79	Plovan	-	1				1

09.11.78	Douarnenez	-	11	3	7	1
14.11.79	Douarnenez	-	1	1		
18.11.79	Goulien	-	1	1		
22.11.79	Douarnenez	-	1		2	1
25.11.79	Plouven	-	1			1
25.11.79	Douarnenez	29S	5	3	2	
20.12.79	Douarnenez	-	1		1	
31.12.79	Douarnenez	-	2	1	1	
01.01.80	Ploumoguer	29N	1			1
04.01.80	Douarnenez	29S	1			1
12.01.80	Tréogat	-	1	1		
19.01.80	Henvic	29N	1	1		
01.80	Brest	-	1	1		
03.02.80	Carantec	-	3	3		
10.02.80	Carantec	-	3	3		
17.02.80	Le Conquet	-	1		1	
11.03.80	Carantec	-	3	3		
14.03.80	Carantec	-	3	3		
16.03.80	Douarnenez	29S	9	4	4	1
23.03.80	Douarnenez	-	5	2		3
29.03.80	Stables	22	2			2
26.03.80	Tréguennec	29S	4		1	3
29.03.80	Yffiniac	22	1	1		
07.04.80	Goulien (falaise)	29S	1	1		
08.04.80	Douarnenez	-	21	6	5	10
23.04.80	Goulien (falaise)	-	1		1	
ed. 15.05.80	Trégunc	-	2	2		